



**AGENCE PANAFRICAINNE DE GRANDE MURAILLE VERTE**  
**PAN-AFRICAN AGENCY OF THE GREAT GREEN WALL**  
**الوكالة الإفريقية للسياج الأخضر الكبير**

BP. 5059 Nouakchott - Mauritanie Tel : (00222) 45 25 56 88 Web site: [www :grandemurailleverte.org](http://www.grandemurailleverte.org)

**QUATRIEME SESSION ORDINAIRE**  
**DU CONSEIL DES MINISTRES**

**Nouakchott (Mauritanie)**  
**25-26 Juillet 2015**

**RAPPORT**

**Juillet, 2015**



1. Les samedi 25 et dimanche 26 juillet 2015, s'est tenue à Nouakchott, en République Islamique de Mauritanie, la 4<sup>ème</sup> Session Ordinaire du Conseil des Ministres de l'Agence Panafricaine de la Grande Muraille Verte (APGMV), sous la présidence de **Monsieur Amédi CAMARA**, Ministre de l'Environnement et du Développement Durable de la République Islamique de Mauritanie, Président en exercice du Conseil des Ministres.

2. Ont pris part à cette session :

**Les Ministres des Etats membres de l'APGMV suivants:**

- **POUR LE BURKINA FASO**, Mr **Saidou MAIGA**, Ministre de l'Environnement et des Ressources Halieutiques;
- **POUR LA REPUBLIQUE FEDERALE DEMOCRATIQUE D'ETHIOPIE**, Mr. **Belete TAFERE DESSA**, Ministre de l'Environnement et des Forêts;
- **POUR LA REPUBLIQUE DU MALI**, Mr **Mohamed Ag ERLAF**, Ministre de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement Durable;
- **POUR LA REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE**, Mr. **Amédi CAMARA**, Ministre de l'Environnement et du Développement Durable;
- **POUR LA REPUBLIQUE DU NIGER**, Mr. **Adamou CHAÏFOU**, Ministre de l'Environnement, de la Salubrité Urbaine et du Développement Durable;
- **POUR LA REPUBLIQUE FEDERALE DU NIGERIA**, SE l'Ambassadeur **GODWIN O. AGAMAH**, représentant le Département en charge de l'Environnement ;
- **POUR LA REPUBLIQUE DU SENEGAL**, Mr. **Abdoulaye BALDE**, Ministre de l'Environnement et du Développement Durable ;
- **POUR LA REPUBLIQUE DU SOUDAN**, Mr. **Hassan ABDELGADIR HILAL**, Ministre de l'Environnement, des Ressources Naturelles et du Développement Physique;
- **POUR LA REPUBLIQUE DU TCHAD**, Madame **BAIWONG DJIBERGUI Amane Rosine**, Ministre de l'Agriculture et de l'Environnement.

3. Etaient absents, les Etats membres suivants:

- DJIBOUTI;
- ÉRYTHREE.

4. Ont également pris part à la Session, en qualité d'observateurs :

- **Organisations membres statutaires du Comité Technique des Experts de l'APGMV:**

- Pour la Commission de l'Union Africaine, **Mr. Elvis PAUL TANGEM**, représentant la Commissaire chargée de l'Economie Rurale et de l'Agriculture de l'Union Africaine ;
- Pour le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD), **S.E. l'Ambassadeur Amadou DIALLO**, représentant le Secrétaire Exécutif ;
- Pour le Comité Permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS), **Mr. Ibrahim Lumumba IDI-ISSA**, représentant le Secrétaire Exécutif ;
- Pour la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC), **Mr. Choauibou NCHOUTPOUEN**, représentant le Secrétaire Exécutif ;
- **Organisations invitées:**
- Pour le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE), **Mr. Levis KAVAGI**, Coordinateur régional Afrique de la Gestion des écosystèmes;
- Pour la Convention des Nations Unies sur la Lutte Contre la Désertification (UNCCD), **Mr Melchaid BUKURU**, Chef du Bureau de liaison UNCCD à New York, représentant Madame la Secrétaire Exécutive ;
- Pour l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), **Mr Tharcisse URAYENEZA**, Directeur du Bureau Régional Afrique de l'Ouest de l'OIF, représentant l'Administrateur de l'OIF ;
- Pour la Banque Africaine de Développement (BAD), **Mr Mamadou Lamine NDONGO**, Représentant Résident Régional du Bureau de la BAD au Sénégal, représentant le Président de la Banque;
- Pour l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD), **Mr. Laurent VIDAL**, représentant le Président/Directeur général de l'IRD.

#### I. CEREMONIE D'OUVERTURE

5. La cérémonie d'ouverture de la 4<sup>ème</sup> Session Ordinaire du Conseil des Ministres de l'Agence Panafricaine de la Grande Muraille Verte, a eu lieu au Centre International des Conférences (Palais des Congrès) de Nouakchott sous la présidence de **S.E.M. Yahya OULD HADEMINE**, Premier Ministre de la République Islamique de Mauritanie ;
6. Cette cérémonie a été marquée par les allocutions des personnalités suivantes :
  - le Représentant de la Convention des Nations Unies de lutte Contre la Désertification (UNCCD), **Mr Melchaid BUKURU** ;
  - le Représentant de la Délégation de l'Union Européenne en Mauritanie, **Mr Pedro Martinez-VARGAF** au nom des Partenaires Techniques et Financiers ;
  - le Secrétaire Exécutif de l'APGMV, **Prof. Abdoulaye DIA** ;

- le Représentant de la Commission de l'Union Africaine, **Mr Paul ELVIS TANGEM** ;
- le Ministre de l'Environnement et du Développement Durable de la République Islamique de Mauritanie, **Mr Amédi CAMARA**, Président du Conseil des Ministres ;
- et enfin, le discours d'ouverture de **S.E.M. Yahya OULD HADEMINE**, Premier Ministre de la République Islamique de Mauritanie.

## **II. DEROULEMENT DES TRAVAUX**

### **II.1. Adoption des Projets d'Ordre du Jour et de Programme de travail et désignation du Bureau de la 4<sup>ème</sup> Session Ordinaire :**

7. Le Président du Conseil des Ministres de l'APGMV, **Mr. Amédi CAMARA**, Ministre de l'Environnement et du Développement Durable de la République Islamique de Mauritanie, après avoir constaté que le quorum était atteint, a rappelé au Conseil l'Ordre du jour et le bureau de la réunion du Comité Technique des Experts.
8. L'Ordre du Jour a été adopté et annexé au présent rapport.
9. Le bureau de séance adopté par le Conseil se compose comme suit :

Président: **Mr Amédi CAMARA**, Ministre de l'Environnement et du Développement Durable de la République Islamique de Mauritanie;

- Vice-Président: **S.E. l'Ambassadeur GODWIN O. AGAMAH**, représentant le Département en charge de l'Environnement de la République Fédérale du Nigéria;

Rapporteur(version française):**Mr. Abdoulaye BALDE**, Ministre de l'Environnement et du Développement Durable de la République du Sénégal;

Rapporteur(version anglaise): **Mr. Hassan ABDELGADIR HILAL**, Ministre de l'Environnement, des Ressources Naturelles et du Développement Physique de la République du Soudan.

### **II.2. Examen du Rapport de la Réunion du Comité Technique des Experts :**

10. Après avoir entendu le Rapport du Comité Technique des Experts mettant en exergue les points inscrits à l'ordre du jour et les recommandations proposées, le Conseil des Ministres a pris acte dudit Rapport.

### **II.3. Rapport d'Activités Technique et Financier de l'exercice 2014 :**

11. Concernant les aspects techniques, le Conseil des Ministres invite le Secrétariat Exécutif à adapter l'exécution des activités à leur planification,



12. Pour les aspects financiers, le Conseil des Ministres demande au Secrétariat Exécutif d'améliorer la cohérence dudit document.

II.4. le Conseil des Ministres **en Huis clos entre ministres** a réexaminé les points suivants inscrits à l'Ordre du Jour et a pris les résolutions ci-après :

13. le Rapport d'Activités Technique et Financier de l'exercice 2014 du Secrétariat Exécutif est examiné et adopté sous réserve que les comptes soient audités et certifiés;

14. les projets de Programme d'Activités et de Budget 2015 sont examinés et adoptés ;

15. les questions relatives à la mise en œuvre de l'Initiative GMV, notamment :

(i) le rapport d'exécution technique et financière du Secrétariat Exécutif. Il est examiné et adopté,

(ii) l'état d'avancement de la mise en œuvre de la GMV dans les Etats membres. Les fiches pays sont examinées validées ;

(iii) les contributions financières des Etats membres. Le Conseil des Ministres propose le maintien de la contribution statutaire annuelle de chaque Etat membre à son niveau actuel de cinquante millions (50 000000) FCFA. Il invite aussi les Etats membres à être à jour de leurs contributions statutaires dues et à date échue,

16. Le projet de feuille de route 2016-2017 du Secrétariat exécutif de l'APGMV. les Activités Phares (AP) suivantes du Projet de feuille de route 2016-2017 du Secrétariat Exécutif de l'APGMV ont été ainsi reformulées :

- AP02 : élaborer, évaluer et faire valider par le Conseil des Ministres le rapport bilan 2011-2015 de mise en œuvre de la GMV, en y intégrant les rapports financiers échus certifiés;

- AP05 : accélérer le processus d'accréditation de l'APGMV auprès de l'Union Africaine et des Nations Unies;

- AP06 : demander aux Etats membres n'ayant pas encore ratifié la Convention d'accélérer le processus de ratification.

II.5. Le Conseil des Ministres a ensuite formulé des recommandations (Rec.) ci-après et a retenu de les soumettre à la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'APGMV :

Rec.1. Adopter le Rapport d'Activités Technique et Financier, sous réserve de la certification et de l'audit des comptes avant fin 2015 ;

Rec.2. Donner mandat au Président du Conseil des ministres de superviser le recrutement du Directeur Administratif et Financier, de l'Auditeur

interne et du Commissaire aux comptes, en évitant qu'ils ne soient de même nationalité. A cet effet, il procédera aux adaptations nécessaires à l'assouplissement des critères de sélection ;

**Rec.3.** Diligenter l'accréditation de l'APGMV auprès de la Commission de l'Union Africaine et l'Assemblée générale des Nations Unies;

**Rec.4.** Proposer aux Chefs d'Etat et de Gouvernement le recrutement d'un nouveau Secrétaire Exécutif, pour un mandat de trois (3) ans renouvelable une fois ;

**Rec.5.** Reconduire le mandat de la République Islamique de Mauritanie à la présidence en exercice de la Conférence des Chefs d'États et de Gouvernement de l'APGM, en raison des efforts fournis par ce pays et du besoin de consolidation des acquis de l'Agence dans son nouveau siège, établi à Nouakchott ;

**Rec.6.** Remercier la République du Tchad, son Peuple et son Président, S.E.M. Idriss Deby ITNO, pour les efforts fournis en vue du rayonnement et du fonctionnement de l'APGMV.

**II.6. Adoption du Rapport et des Règlements de la 4<sup>ème</sup> Session ordinaire du Conseil des Ministres :**

17. le Conseil des Ministres a examiné et approuvé le présent Rapport et les règlements pris de la 4<sup>ème</sup> Session ordinaire tenue le Samedi 25 et le dimanche 26 juillet 2015 à Nouakchott.

**II.7. Examen des projets d'Ordre du Jour et de Programme du 3<sup>ème</sup> Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement :**

18. le Conseil des Ministres a examiné et adopté les projets d'Ordre du Jour et de Programme de travail du 3<sup>ème</sup> Sommet ordinaire des Chefs d'Etat et de Gouvernement.

**II.8. Questions diverses :**

19. Deux (2) points ont été abordés :

(i) la proposition du Soudan de mettre en place une banque de carbone dans le cadre de la GMV qui pourrait jouer un grand rôle dans le financement des activités de lutte contre la pauvreté et le changement climatique, est acceptée;

(ii) les projets Trans Africa Pipeline (TAP) et Protection d'infrastructures routières Transcontinentales. Le Conseil des Ministres a donné mandat au Secrétaire Exécutif de l'APGMV de procéder à la collecte d'informations complémentaires auprès des promoteurs de ces projets afin d'assurer une meilleure appréciation et de faciliter la prise de décisions sur ces projets.

### III. CEREMONIE DE CLOTURE

20. Le Ministre de l'Environnement et du Développement Durable de la Mauritanie, Président du Conseil des Ministres, a exprimé au nom du Conseil, ses vifs remerciements au Président de la République Islamique de Mauritanie, **S.E.M. Mohamed Ould Abdel AZIZ**, à son Gouvernement et au Peuple mauritanien pour les efforts fournis dans l'organisation du Sommet et la mise en œuvre de l'Initiative Grande Muraille Verte.

Fait et adopté à Nouakchott, le 26 juillet 2015

Le Président du Conseil des Ministres

**S.E.M. Amédi CAMARA**  
Ministre de l'Environnement  
et du Développement Durable  
de la Mauritanie

